

Présent

Assemblée générale annuelle



Desjardins

Caisse du Cœur-des-vallées

Avis de convocation

Aux membres de la Caisse Desjardins du Cœur-des-vallées

Vous êtes convoqués à l'assemblée générale annuelle.

Date : le mardi 23 avril 2019

Heure : 19 h

Lieu : École secondaire Hormisdas-Gamelin
Salle Desjardins du Carrefour culturel ESTacade
580, rue MacLaren Est, Gatineau

En tant que membre, vous pourrez :

- prendre connaissance du rapport annuel pour l'année financière 2018;
- décider de la répartition des excédents annuels (ristournes);
 - statuer sur le versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles ainsi que sur le virement de toute somme provenant de la réserve pour ristournes éventuelle au Fonds d'aide au développement du milieu;
- élire les membres du conseil d'administration;
- poser vos questions au conseil d'administration et traiter de tout autre sujet inscrit à l'ordre du jour.

ÉLECTIONS

Quatre (4) postes seront à pourvoir au conseil d'administration de la Caisse. Veuillez noter que conformément au *Règlement intérieur de la Caisse*, la période de mise en candidature s'est terminée le 14 février 2019 à 20 h.

Candidats à un poste d'administrateur pour cette assemblée

M. Normand Achim	M ^{me} Lucie Bourassa
M. Denis Bédard	M. Denis Chartrand
M. Hugo Blais	

Tous les membres de la Caisse sont cordialement invités à participer à cette assemblée.

Un goûter léger sera servi dès 18 h 30 et prix de présence à la fin de la rencontre.

Signé le 19 mars 2019

Denis Bédard
Secrétaire

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle
4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire
5. Rapport du conseil d'administration
6. Rapport sur la surveillance des règles déontologiques

PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

7. Présentation du rapport financier
8. Présentation de l'utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu
9. Présentation du bilan de la distinction coopérative

DÉCISIONS

10. Adoption du versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles
11. Adoption de la répartition des excédents annuels (ristournes)

ÉLECTION

12. Élection des membres du conseil d'administration
13. Lecture de l'engagement solennel
14. Période de questions au conseil d'administration
15. Levée de l'assemblée